

Janvier 2015 N°13

Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

Bonne Année 2015

L'édito du maire

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune et les félicite du choix judicieux qu'ils ont fait. J'espère qu'ils se plairont à Dolmayrac.



L'année 2014 s'est déroulée à la vitesse de la lumière, avec la préparation sérieuse des élections, les discussions autour des engagements que nous étions en capacité de tenir durant le mandat, l'installation du Conseil Municipal, ensuite, très vite, sa mise au travail que nous vous avons faite partager dans le journal du mois de juin.

Depuis, chaque commission a travaillé avec acharnement pour donner le meilleur d'elle-même.

Vous en découvrirez de nombreuses illustrations dans ce 13ème journal d'information de la commune.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil Municipal pour leur engagement, leur perspicacité et leur contribution à la réflexion commune sur notamment :

- la rédaction du «Document Unique» qui permet de faire l'inventaire des risques professionnels du personnel communal et des moyens susceptibles de les minimiser.
- la mise en place, pour la deuxième année, des activités périscolaires : nous avons 7 intervenants et au minimum 11 activités différentes réparties sur l'année scolaire.
- l'inventaire des travaux de voirie nécessaires sur la commune, la négociation avec la CAGV du planning de réalisation et la surveillance des travaux.
- la ré-appropriation du projet de Mairie par le Conseil Municipal. Ce sera le grand projet 2015.
- la cellule de veille sociale qui est à l'écoute de toute personne désireuse d'un accompagnement dans la constitution d'un dossier ou pour un appui à une demande.

Bien d'autres sujets sont abordés dans les pages suivantes, je vous engage vivement à les découvrir, car ils sont tout aussi importants.

Nous apportons le point de vue de la commune sur tous les sujets abordés dans les commissions inter-communales de la CAGV et suivons avec implication tous les projets structurants pour notre territoire qui concernent : les maisons médicales, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), la voirie, les finances, le transport, le développement économique, le développement durable du Grand-Villeneuvois, l'environnement, la petite-enfance, la solidarité, ... Nous intervenons si nécessaire lors de toutes les réunions des syndicats départementaux.

2015 sera une année délicate au plan de l'équilibre financier de la commune puisque les dotations de l'état nous sont à nouveau annoncées en baisse. Nous resterons vigilants à optimiser chaque dépense afin d'en réduire l'impact en renégociant chaque fois que possible les contrats avec fournisseurs ou prestataires, pour minimiser le recours à la solidarité communale par le biais de l'augmentation des taux des impôts locaux.

Entre le moment de la rédaction de ce mot et sa publication, les fêtes de fin d'année se seront écoulées. Cela me permet donc de vous présenter et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2015 de santé et de réussite dans tous vos projets pour que cette année vous soit douce et fructueuse.

Je vous prie de croire que l'ensemble du Conseil Municipal est à votre écoute et entièrement mobilisé pour œuvrer avec vous à préparer un avenir serein à notre belle commune. La période que nous traversons n'est pas facile, restons proches les uns des autres.

Bien cordialement

Michel VAN BOSSTRAETEN

Sommaire

Etat civil

Infos pratiques

3

Infos municipales

4, 5 & 6

Manifestations en images

7

Infos communautaires

8 & 9

L'école

10

Les Associations

11

■ Délivrance cartes grises

La mairie de Dolmayrac peut transmettre vos demandes de cartes grises à la Préfecture sous réserve que votre dossier soit complet. Voici les pièces à fournir :

- ancienne carte grise
- justificatif du contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans
- certificat de vente et demande d'immatriculation
- chèque du montant de la taxe carte grise
- certificat de non gage (éventuellement)
- justificatif de domicile
- justificatif d'une pièce d'identité

■ Délivrance passeports biométriques

Notre mairie ne délivre pas les passeports, le lieu le plus proche est la mairie de Sainte-Livrade.

■ Délivrance cartes d'identité

La mairie de Dolmayrac s'occupe de toutes les formalités. Il vous faut prendre contact préalablement pour obtenir la liste des pièces à fournir, différente suivant votre situation : nouvelle carte, renouvellement, perte, vol, ...

■ Recensement militaire

Votre enfant vient d'avoir 16 ans : vous devez l'accompagner en mairie avec sa carte d'identité et votre livret de famille pour réaliser son inscription au recensement militaire. Attention, cela est une obligation.

Etat-Civil 2014

Bienvenue à

- Millan GARDENAL, né le 13 janvier 2014 à Marmande
- Aurélien HENAFF, né le 24 janvier 2014 à Villeneuve sur Lot
- Camille BERLE, né le 21 février 2014 à Villeneuve sur Lot
- Alice, Otilya ZALEWSKI, née le 22 mars 2014 à Villeneuve sur Lot
- Ezékiel BOULLAND, né le 24 mars 2014 à Agen
- Naïl EL KOUCHI, né le 10 mai 2014 à Villeneuve sur Lot
- Louane, Jessica, Kathlene DÉCHELOTTE, née le 20 mai 2014 à Agen
- Tylio, Rafaël LAFON ROCHE, né le 30 juin 2014 à Villeneuve sur Lot
- Léa, Ambre PHILIPPON, née le 25 août 2014 à Toulouse
- Charlie, Yule, HERNANDEZ, née le 08 octobre 2014 à Agen
- Jules BARBOSA MARCHAND, né le 17 octobre 2014 à Villeneuve sur Lot
- Jimmy, Angelo, Fred SALMON, né le 18 octobre 2014 à Villeneuve sur Lot

Ils se sont dits oui

- Jean BROUENS et Jacqueline TRESSOL, mariés le 05 mars 2014
- Christophe VALDIVIESO et Sylvie GOMICHOIN, mariés le 10 mai 2014
- Frédéric BARBOSA et Lucie MARCHAND, mariés le 12 juillet 2014
- Michel, Jean, Claude ROSSO et Frédérique CANDIARD, mariés le 25 octobre 2014

Ils nous ont quittés

- Rachida BRINIS, décédée le 30 janvier 2014
- Joseph, Raymond, Antoine CAPDEVILA, décédé le 12 mai 2014
- Camille, Charles, Jacques DUC, décédé le 15 mai 2014
- Batista, Antonio TOMASONI, décédé le 03 juin 2014
- Marcel, Henri WYSS, décédé le 28 juin 2014
- Daniel, Etienne, Fortuné VASSEUR, décédé le 28 août 2014
- Monique CARLIER, décédée le 23 décembre 2014

Résultat du recensement 2014 : **704 habitants**

Infos pratiques

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

mardi : de 9 heures à 12 heures

mercredi : de 9 heures à 12 heures

vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures

samedi : de 9 heures à 12 heures

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie,

Madame Séverine REZÉ :

Par téléphone au **05 53 01 03 56**

Par télécopie au **05 53 01 28 83**

Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr



www.ville-dolmayrac.fr

Notre site internet www.ville-dolmayrac.fr contient une rubrique « **Services** » dédiée aux activités professionnelles de notre commune.

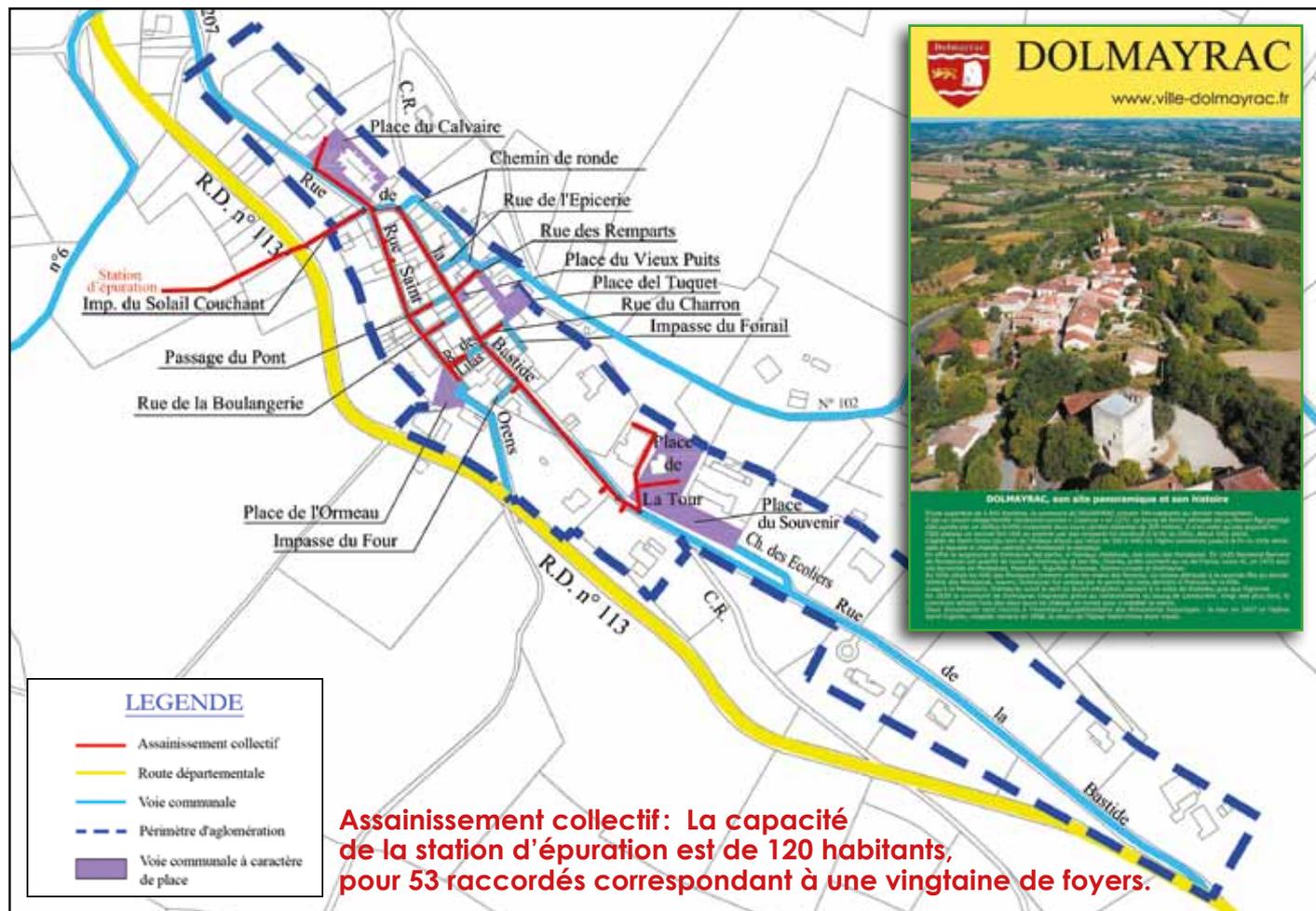
Tous les acteurs économiques peuvent s'y faire recenser : c'est un service gratuit que nous proposons.

Merci de nous transmettre vos informations à publier dans cette rubrique par mail à contact@ville-dolmayrac.fr

Infos municipales

■ Notre commune affirme son identité et soigne son image.

Elle dispose désormais d'un blason (cf couverture). Et pour mieux faire connaître son histoire, un panneau d'informations touristiques a été installé devant la mairie. Son bourg possède maintenant des noms de rues répertoriés au niveau du cadastre ; les plaques signalétiques seront posées durant l'année 2015.



■ Voirie

L'année 2014 a été riche en travaux réalisés sur notre commune, sous-traités à l'Agglomération du Grand Villeneuvois, pour un montant total de 74 662 Euros.

Reprofilage ou monocouche de voies communales : 12.132 m² pour 3,685 kilomètres

- Méric :2.202 m²
- Borde-Basse :2.176 m²
- Bernède :2.624 m²
- Magnots :3.840 m²
- Saint-Agathe :576 m²
- Prats-de-Thoumas :714 m²

La voie 209 de Borde Basse, du moulin de Laval au moulin de la Bausse, a fait l'objet d'un reprofilage plus intensif avec la mise en œuvre d'une machine animée d'un gros rotor à pointes qui régénère la route sur 30 cm de profondeur.

Reprofilage de chemins ruraux : 620 m² pour 0,275 kilomètre

- Ruisseau du Pic :60 m²
- Monlot :560 m²

Entretien des chemins de randonnées : 6.460 mètres

Autres actions réalisées :

- Goudronnage devant les containers du parking du bourg
- Curage de fossés
- Travaux de « point à temps » ou apport de castine
- Plan incliné au cimetière de Lamaurelle



Infos municipales

■ Circulation et sécurité, vitesse des automobiles

Pour répondre à la demande de certains administrés qui jugent excessive la vitesse des automobilistes, la municipalité a fait réaliser par l'agglomération une étude en deux endroits de la commune, par la pose d'analyseurs de vitesse.

Le premier point de contrôle était situé au niveau de Lanauze (sortie de Pech de Plat, direction Sainte-Livrade, zone en fin de limite à 50 km/h), le deuxième au centre du Bourg (zone limitée à 30 km/h).

Cette étude était réalisée dans les 2 sens de circulation.

En voici les résultats :	Emplacement «Lanauze»	Emplacement «Bourg»
Limite de vitesse	50 km/h, en limite zone à 90km/h	30 km/h
Nombre de jours de comptage	28	29
Période	21 août au 17 septembre 2014	du 20 octobre au 17 novembre 2014
Nombre total VL (*)	7.802	3.150
Nombre total PL (*)	336	91
Vitesse moyenne VL	46 km/h	25 km/h
Vitesse moyenne PL	48 km/h	< 20 km/h
Moyennes journalières		
Nombre VL	279	109
Nombre PL	12	3
Nombre véhicules roulant à moins de 30 km/h	48	63
Nombre véhicules roulant de 30 à 40 km/h	32	38
Nombre véhicules roulant de 40 à 50 km/h	71	10
Nombre véhicules roulant de 50 à 60 km/h	90	1
Nombre véhicules roulant de 60 à 70 km/h	35	0
Nombre véhicules roulant de 70 à 80 km/h	11	0
Nombre véhicules roulant à plus de 80 km/h	4	0

(*) **VL** = voiture légère, **PL** = véhicule avec distance entre essieux avant et arrière >3 mètres

Même si des vitesses supérieures aux limites autorisées sont constatées, les enregistrements de passages montrent qu'il n'y a pas d'importants excès, surtout à Lanauze si l'on tient compte de la situation de l'appareil d'analyse qui se trouvait à 5 mètres de la zone à 90 km/h.

Dans le bourg, 44 % des automobilistes roulent à plus de 30 km/h, mais 90 % à moins de 40 km/h.

Le Conseil Municipal envisage de réunir rapidement les habitants concernés pour présenter cette étude, qui sera consultable en mairie et recueillir les éventuelles observations.

A la demande des riverains, il a été installé le 12 décembre 2014 un panneau « Stop » au bout du chemin desservant les habitations situées au lieu-dit « Lanauze ».

■ Horaires de la déchetterie de Rabié à Sainte-Livrade Route de Miramont

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. (05 53 01 02 04)



Les containers qui étaient dans le bourg, Rue de la Bastide, ont été transférés sur le parking du terrain de basket et ceux qui sont Rue Saint-Orens seront déplacés sur un emplacement moins visible.

■ Cimetière



Un Columbarium a été mis en place au cimetière de Saint-Orens. Il comprend des modules pouvant accueillir deux urnes ou quatre urnes funéraires. Le coût de la concession trentenaire est de 600 Euros pour un module 2 urnes et de 800 Euros pour un module 4 urnes.

Le nouveau tarif des concessions classiques est de 80 Euros le m² pour une durée de 50 ans.

■ Distributeur de pain au bourg

Un nouveau service est à votre disposition dans le bourg. Il s'agit d'un distributeur de pain mis en place à l'entrée du foyer rural.

L'implantation de ce service n'a rien coûté à la commune.



■ Distinction militaire à Septi BRINIS

Le 21 octobre 2014, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, a décerné à Monsieur Septi BRINIS le diplôme d'honneur de porte-drapeau: cette distinction militaire lui a été remise lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2014 à Dolmayrac.

■ Centenaire

Le premier janvier 2015, Monsieur René HERVÉ fête cent ans, passés pour la plus grande partie sur la commune de Dolmayrac. Lors du prochain conseil municipal, il sera proposé au titre de citoyen d'honneur de la commune.



■ Reconnaissance à Dominique DAVID

Nous souhaitons vous faire part de l'inscription sur le Monument aux Morts de notre commune de Monsieur Dominique DAVID, militaire, décédé le 27 juillet 1961 à Mostaganem en Algérie, alors qu'il était en mission.

Monsieur Dominique DAVID a obtenu la reconnaissance de la nation pour le sacrifice de sa vie et rentre dans la grande famille des soldats «Morts pour la France».

Le Conseil Municipal adresse à sa famille, l'expression de toute son émotion et son admiration pour ce combattant qui par son sacrifice a participé à installer la liberté et la démocratie dans notre pays.

■ Le brûlage à l'air libre est interdit

Depuis le 18 novembre 2011, la loi interdit de brûler les déchets verts en raison de la pollution de l'air que cela occasionne et des risques pour la santé que cela entraîne. Attention, les contrevenants risquent une amende de 450€. Voilà pourquoi nous vous informons qu'il est interdit de brûler les déchets de tonte de pelouse, les branches, les résidus de taille ou de débroussaillage et les feuilles mortes. Mais vous pouvez en faire du compost ou les porter à la déchetterie. Une dérogation peut toutefois être accordée dans certains cas après validation d'une déclaration au préalable.

■ Obligation d'élagage sur les propriétés privées

Attention, vous êtes responsable des dégâts que peuvent occasionner les arbres situés sur votre propriété. Pensez à vérifier qu'ils ne risquent pas de tomber sur la voie publique ou sur la propriété voisine. Pensez à les élaguer pour éviter des chutes de branches ou des perturbations sur les lignes téléphoniques ou électriques. France-Télécom demande, avant toute intervention de remise en état du réseau, que les lignes téléphoniques soient dégagées.



Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de réaliser vous-même les travaux, compte tenu de leur dangerosité ou de la nécessité de pouvoir disposer d'un équipement matériel adapté, nous vous adresserons les coordonnées de professionnels qui pourront effectuer à vos frais cette tâche. En mutualisant ces travaux nous obtiendrons pour le même service des prix plus intéressants. Veuillez, si besoin, prendre contact avec le secrétariat de Mairie au **05 53 01 03 56**.

■ Elections départementales

Les Conseils généraux gèrent les collèges, cofinancent le service des sapeurs-pompiers, entretiennent les gendarmeries, les routes départementales, financent: les aides au logement, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, la protection maternelle et infantile. Ils soutiennent et subventionnent la culture, le sport, les associations, le développement économique, le commerce, l'artisanat, le tourisme et subventionnent les projets des communes.

Notre nouveau canton regroupe les anciens cantons de Sainte-Livrade (Allez-&-Cazeneuve, Dolmayrac, Sainte-Livrade, Le-Temple-sur-Lot), de Monclar (Fongrave, Monclar, Montastruc, Pinel-Hauterive, Saint-Etienne-de-Fougères, Saint-Pastour, Tombeboeuf, Tourtrès, Villebramar), ainsi que la commune de Casseneuil.

Pour assurer la parité au Conseil général, il faudra désigner un homme et une femme comme conseillers titulaires et un homme et une femme comme conseillers suppléants. Les bulletins de vote comporteront donc quatre noms et le panachage ne sera pas possible. Les prochaines élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Manifestations 2014 en images

Repas de quartier du 28 juin 2014

Un arrêté préfectoral interdisait toute manifestation extérieure en raison du danger lié au mauvais temps. Cependant des habitants du bourg ont prêté leur maison pour une auberge espagnole improvisée et ce fût un grand moment de convivialité. Merci à tous les participants.



Cinéma au clair de lune le 05 juillet 2014

Cette manifestation était organisée conjointement par la municipalité de Dolmayrac et la Communauté d'Agglomération. 200 spectateurs ont assisté à la projection du film Jappeloup, précédée d'un repas organisé par le Conseil Municipal qui a rassemblé 190 convives.

L'après-midi était consacrée à la pétanque et des jeux gonflables étaient à la disposition des plus jeunes. Le bénéfice du repas et de la buvette était au profit du CCAS. L'édition 2015 aura lieu le 04 juillet.



Marché aux fleurs - Vide greniers le 27 avril 2014,

organisé par les parents d'élèves et la société de chasse. Le mauvais temps a contraint les exposants à se replier dans le foyer rural et a rebuté de nombreux visiteurs potentiels: la fréquentation a malheureusement été relativement faible. Une distribution de compost était tenue par les parents d'élèves.



Ronde Cyclotouriste, organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

Cette 20^{ème} édition qui s'est déroulée du 29 juin au 04 juillet 2014 a rassemblé 230 enfants venant de 11 écoles du département, encadrés par 97 adultes. Ils ont parcouru les routes de notre département sous forme d'étapes, durant 6 jours, soit environ 270 kilomètres.

Le parcours cette année passait par Dolmayrac et une halte a eu lieu le 03 juillet 2014 à l'école. Des Conseillers municipaux ont servi une collation pour les sportifs en herbe.



Théâtre

Le Conseil Municipal avec les associations «Les Ridoplanchistes» et «Les z'arts des planches» a organisé deux soirées théâtre les 27 juin & 22 novembre 2014. La représentation de juin a accueilli environ 70 spectateurs, celle de novembre plus de 120.

Journées du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014, organisées par le Conseil Municipal

Ce fut un succès! Plus d'une centaine de visiteurs ont franchi les seuils de la tour, de l'église Saint-Orens et du foyer rural où était organisée une exposition de tableaux de peintres de la région (aquarelles, pastels, acryliques, huiles), de tuiles artistiquement décorées, de patchwork multicolores, de miniatures de scènes de la vie courante et d'animaux en bois sculptés. L'historique de notre village, sur panneaux à l'entrée de la tour, a suscité un vif intérêt pour de nombreux visiteurs. Pour conclure cette exposition, le verre de l'amitié offert par la municipalité a été partagé avec tous les exposants, dans la joie et la bonne humeur.

Soirée de Noël à Saint-Michel, organisée par le CCAS.

Notre église Saint-Michel a été mise à l'honneur le 20 décembre 2014 avec l'organisation d'une soirée «Chants traditionnels de Noël», qui a enchanté près de 90 spectateurs.

2015

Rando sous la lune

le 31 juillet 2015 organisée par le Conseil Municipal et une association de randonneurs

Infos communautaires

■ Transports urbains



Depuis le 7 juillet 2014, les habitants du Grand Villeneuvois peuvent se déplacer sur l'ensemble du territoire grâce au nouveau réseau de transport communautaire, qui s'accompagne de l'ouverture de la Maison de la Mobilité située 22 Rue du Collège à Villeneuve-sur-Lot. Les usagers peuvent s'y renseigner et acheter les titres de transports de la SNCF, du TER, de TIDEO, de la Ligne Régionale Agen/Villeneuve et du Réseau Urbain **Elios**.

Vos déplacements en Lot-et-Garonne



■ Préservons la planète et ne jetons pas l'argent à la poubelle !

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, CAGV, chargée de collecter nos déchets, met à votre disposition plusieurs types de containers.

Les ordures ménagères qui ne se recyclent pas doivent être enfermées dans des sacs poubelles noirs et déposées dans des containers à couvercle noir. Ces déchets-là, la CAGV doit payer pour les enfouir à la décharge de l'Albié à Monflanquin. Vous pouvez en réduire le volume en faisant du compost notamment avec vos déchets verts, ou encore donner aux poules les épluchures et les restes de nourritures. La CAGV propose les composteurs et les poules, et vous récupérez des œufs et de quoi repoter vos plantes ! Des containers à couvercles jaunes sont dédiés aux emballages et des bornes de tri sont réservées au papier, au verre et au tissu : car ce sont des déchets recyclables qui sont vendus à des usines de traite-

ment et les recettes viennent en déduction du coût du ramassage de nos déchets. Bien trier ses déchets permet de réutiliser les matériaux recyclables et d'économiser la planète. Réduire le volume de déchets mis en décharge évite des coûts d'enfouissement à la CAGV. Vous limitez ainsi les augmentations de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Quant aux objets encombrants, recyclables ou non, vous pouvez les porter gratuitement à la déchetterie de Rabié à Sainte-Livrade. Il n'y a donc aucune raison de polluer la commune en abandonnant ces objets au bord de la route ou à côté des containers.



Infos communautaires

■ Un service de transport à la demande

« **Élios à la demande** » est un service de transport fonctionnant sur réservation qui permet de faire circuler les bus uniquement lorsqu'une demande est émise. Vous devez réserver au plus tard la veille du déplacement, par téléphone au **0 810 100 260**. Vous pouvez aussi vous inscrire à l'avance pour plusieurs déplacements, y compris pour une réservation annuelle sur un trajet et un horaire hebdomadaire réguliers.

Les deux arrêts de bus de DOLMAYRAC sont situés au Bourg (Place du Vieux Puits) et à Pech de Plat (près du panneau d'affichage).



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) :

Il s'agit d'une «Navette marché», disponible le vendredi uniquement, qui vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à Sainte-Livrade (Tour du Roy). Arrivée à 10h00, départ à 12h00, réservation téléphonique au **0 810 100 260**.

Tarif unique du transport à la demande : 1 Euro le trajet (uniquement auprès des conducteurs de bus), ou carnet de 10 tickets au tarif de 8 Euros (disponible à la Maison de la Mobilité, 22 Rue du Collège à Villeneuve-sur-Lot, et auprès des dépositaires).

Toutes les informations (carte des trajets, tarifs, ...) sont à votre disposition en mairie, ou contacter **ELIOS** au **05 53 40 23 30**.

■ Pôles de santé pluri-professionnels

Les trois espaces de santé (Casseneuil, Laroque-Timbaut et Villeneuve-sur-Lot), ou maisons médicales pluridisciplinaires, de l'Agglomération fonctionneront tous en 2015.

Le site de Laroque-Timbaut a été inauguré le 14 novembre 2014.

Celui de Villeneuve-sur-Lot sera opérationnel tout début 2015, et Casseneuil début mai 2015.



Site de Villeneuve : Haras

■ La piscine de Malbentre

Le nouvel espace aquatique de Malbentre a ouvert ses portes en septembre 2014 et a été inauguré le 18 décembre 2014. L'aménagement intérieur du centre permet d'accueillir un grand nombre d'activités destinées à un large public. Il se compose d'une halle sport-loisirs avec un bassin sportif de 6 lignes de nage de 25 m, d'un bassin d'apprentissage/aquagym, d'un espace balnéo-détente, de douches hydromassantes et d'un hammam. C'est dans un cadre verdoyant que les aménagements extérieurs permettent d'accueillir les familles et les vacanciers durant toute la période estivale, le tout avec une vue panoramique sur Pujols. L'espace de plein air est composé d'un bassin ludique équipé d'une station d'hydro-massage et de banquettes bouillonnantes, d'une pataugeoire destinée aux tout-petits (équipée d'une plage à bulles, de geysers et d'une cascade), d'un pentaglisse de 6 pistes, de plages minérales et d'espaces verts de détente.

Pour plus de détails, connectez-vous au site de l'agglomération, à l'adresse : **www.grand-villeneuvois.fr/piscine.php**

L'école

Effectif de l'école de Dolmayrac de 1964 à 2014

Année	Effectif total
1964/1965	42
1965/1966	36
1966/1967	42
1967/1968	43
1968/1969	43
1969/1970	49
1970/1971	63
1971/1972	58
1972/1973	54
1973/1974	60
1974/1975	54
1975/1976	52
1976/1977	52
1977/1978 *	42
1978/1979	37
1979/1980	37
1980/1981	32
1981/1982	32
1982/1983	30
1983/1984	28
1984/1985	32
1985/1986	30
1986/1987	25
1987/1988	24
1988/1989	22
1989/1990	26
1990/1991	22
1991/1992	23
1992/1993	25
1993/1994	23
1994/1995	35
1995/1996	31
1996/1997	34
1997/1998	33
1998/1999	29
1999/2000	19
2000/2001	24
2001/2002	25
2002/2003	26
2003/2004	26
2004/2005	24
2005/2006	25
2006/2007	32
2007/2008	30
2008/2009	33
2009/2010	30
2010/2011	29
2011/2012	34
2012/2013	37
2013/2014	42
2014/2015	40

* suppression de la classe enfantine (maternelle actuelle)

Madame Courtois a inscrit 113 élèves depuis son entrée en fonction à son poste de directrice en 2001 !

■ Coûts des différents services :

Nous vous présentons une analyse des coûts de fonctionnement des différents services liés à notre école, que nous avons réalisée dernièrement.

- La cantine :

Le budget annuel de fonctionnement est de 34000 Euros(*) pour un coût de revient de 5,88 Euros le repas.

Le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs en date du 23 septembre 2014: 2,20 Euros pour un élève et 4,65 Euros pour un adulte. Il a aussi décidé de continuer à gérer un «double service» compte-tenu du nombre important d'élèves, pour un coût annuel de 6000 Euros(*).

- La garderie :

Le budget annuel de fonctionnement est de 13500 Euros(*).

Le prix de ce service reste inchangé: 15 Euros par mois par élève, 10 Euros à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille, pour un prix de revient de 27,50 Euros. La participation annuelle de la commune est de 6100 Euros(*).

- Le périscolaire ou TAP (Temps d'Activité Périscolaire) :

Le budget annuel de fonctionnement est de 8400 Euros(*) pour une participation annuelle de la commune de 6400 Euros(*) et 2000 Euros de subvention. Ce service est entièrement gratuit pour les familles.

(*) Montants arrondis à la centaine d'Euros.



Rassurons les futurs élèves de CM2, cette opération sera reconduite chaque année

La mairie a investi cette année dans l'achat de tables et chaises supplémentaires pour un confort d'utilisation, et dans l'acquisition d'un nouveau photocopieur.

Une initiative de la nouvelle municipalité a été d'offrir une calculatrice scientifique à tous les élèves de CM2 rentrant au collège afin que nos jeunes Dolmayracais emportent avec eux un souvenir de leur «petite école».

La remise de ces calculatrices a été effectuée lors de la fête de l'école le 14 juin 2014.

■ Fête de l'école le 14 juin 2014



« Les arbres ont tant de choses à nous révéler, c'est à nous de les protéger »

Les Associations

■ Le rassemblement des parents pour la joie et le plaisir des enfants

Composition du bureau

Présidente : **Françoise DAURIOS**
Vice-Présidente : **Carole PELISSIER**
Secrétaire : **Aurélié LALBIE**
Secrétaire adjointe : **Elodie ABADIA**
Trésorière : **Carole PECHARD**
Trésorière adjointe : **Béatrice GRANGER**



■ Théâtre, Association « Côté cour, côté jardin »

Composition du bureau

Présidente : **Carole PELISSIER**
Trésorier : **Julien MASCARIN**

L'atelier Théâtre a repris avec Tony FEIDJO le 8 octobre dernier. Cette année, 8 enfants y participent à nouveau tous les mercredis après-midi. L'association va tenter d'organiser une sortie au théâtre d'ici le printemps prochain. Comme l'année dernière, les enfants présenteront le résultat de leur travail sous forme d'une représentation théâtrale au Centre Culturel de Villeneuve-sur-Lot en mai 2015, ainsi qu'au Foyer Rural de Dolmayrac en juin 2015 (les dates seront communiquées ultérieurement).

■ Loisirs DOLMAYRAC Détente

Composition du bureau

Président : **Michel CONCARI** (06 38 40 00 80)
Secrétaire : **Léonardo CALEFFI**
Trésorière : **Marlène SOULARD**

Nombre de membres : **105**

Prochaine manifestation: samedi 24 janvier 2015, apéritif dînatoire avec animation, proposé aux joueurs, leurs accompagnants et invités.

■ Les Lilas de la Tour

Composition du bureau

Présidente : **Yolande LAZZATI**
Vice-Président : **Jean-Pierre MARTIN**
Secrétaire : **Marie-Josette DEBOUCHE**
Secrétaire adjointe : **Lydie BALEMBITS**
Trésorière : **Jeanine PAPON**
Trésorière adjointe : **Marlène SOULARD**



La fédération des aînés, rebaptisée «**Génération Mouvement**», vous incite à participer à des activités enrichissantes tout en vous créant un cercle d'amis d'autant plus précieux que notre autonomie est appelée à se restreindre. Ainsi le club Les Lilas de la Tour vous propose :

- «**L'initiation à l'informatique**» les lundis et mardis pour tirer tout le parti des technologies numériques
- «**L'entretien physique**» le mardi matin, pour garder autonomie motrice et forme
- L'atelier «**loisirs créatifs**» l'après-midi pour laisser libre cours à son imagination
- Le «**petit loto**» le mercredi après midi pour se réunir et gagner de nombreux lots
- La «**marche randonnée**» le samedi pour découvrir les charmes de la commune
- Le «**tournoi de belote**» mensuel chaque premier vendredi du mois
- Enfin, les «**manifestations annuelles**» vous réuniront pour un moment de partage : thés dansants, grands lotos saisonniers, repas amicaux, voyages, ...



«Les bonnes choses se préparent»



«Les 50 ans de mariage de nos amis Christiane et Francis DESPOUX»

■ La Société de chasse de Dolmayrac

Composition du bureau

Président : **Sébastien LOVATO** (06 87 24 07 59)
Vice-Président : **Alain MARCHESAN**
Secrétaire : **Alain FARGUE**
Trésorier : **Jean-Paul NARDON**

En plus du repeuplement en gibier et l'organisation de battues, notre association organise des manifestations à destination de tous. Voici nos activités à venir :

- **concours de belote** : 23 janvier 2015
13 & 27 février 2015
20 ou 27 mars 2015
- **pêche à la truite** au lac de « La Lande Basse » à Sainte-Livrade, le 06 avril 2015
- **vide grenier** avec le marché aux fleurs organisé par l'association des parents d'élèves, le 12 ou 19 avril 2015.

